



Ce bulletin mensuel est produit par l'UNESCO pour assurer le suivi de la culture dans les politiques publiques dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies. Il met en lumière les avancées dans les contextes régionaux et nationaux ainsi que les débats émergents portant sur la contribution de la culture au développement durable. À partir d'une diversité de sources, le bulletin fournit un aperçu global des tendances en matière de politiques culturelles aux niveaux national, régional et international et des voies par lesquelles les pays inscrivent la culture dans les autres champs des politiques publiques

SOMMAIRE

- EN UN COUP D'ŒIL • FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES • À L'HORIZON
- PERSPECTIVES RÉGIONALES • LA CULTURE DANS LE PROGRAMME 2030 • EN SAVOIR PLUS

EN UN COUP D'ŒIL



Les consultations régionales se sont poursuivies avec la région Asie et Pacifique, réunissant ministres de la culture et acteurs de la société civile. La Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable - MONDIACULT 2022 sera accueillie du 28 au 30 septembre 2022 par le gouvernement du Mexique. La consultation régionale pour l'Afrique est actuellement en cours et, dans les semaines à venir, L'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que les États arabes seront mis à l'honneur.

À **L'Horizon** examine l'importance croissante de la diplomatie culturelle dans les relations internationales et le passage à des modèles de coopération plus avantageux pour les parties. La culture a un pouvoir unique pour instaurer la confiance et ouvrir des voies du dialogue. Par ailleurs, la diplomatie culturelle contribue à mettre en valeur les atouts culturels nationaux et locaux d'un pays, avec des avantages multiples.

La rubrique **Focus sur les politiques culturelles** met en lumière les derniers développements en matière de politique culturelle à travers le monde, tandis que la section **Perspectives régionales** fait le point sur les processus régionaux.

Culture dans le Programme 2030 met en relief les initiatives de diplomatie culturelle des États membres présentées dans leurs Examens nationaux volontaires. Il s'agit aussi bien de collaborations dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de biens culturels que du soutien des industries culturelles et créatives ; de l'aide à la reconstruction du patrimoine culturel que de programmes de résidence artistique.



Cérémonie d'ouverture de la 16e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Siège de l'UNESCO, 2021
UNESCO/Christelle ALIX*



FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES

Cette section met en lumière une sélection des dernières évolutions en matière de politiques culturelles. Alors que les mesures pour lutter contre la pandémie de Covid-19 dans le secteur culturel ont guidé en grande partie les politiques publiques culturelles tout au long de l'année 2021, certains signes montrent que les pays et les villes passent désormais à des stratégies de plus long terme pour impulser la résilience de leur secteur culturel.



L'**Éthiopie** a inauguré la bibliothèque Abrehot à Addis-Abeba, l'une des plus grandes bibliothèques publiques d'Afrique, qui peut accueillir plus de 2 000 lecteurs à la fois. Sa capacité de stockage s'élève à 1,4 million de livres, et dispose de plus de 240 000 livres électroniques et 300 000 documents de recherche.

wavebreakmedia/Shutterstock.com*



Le ministère du Tourisme et de l'Économie Créative d'**Indonésie** a dévoilé des lignes directrices sur le développement des villages créatifs, dans le but de développer et d'explorer le potentiel créatif des communautés rurales du pays afin qu'elles deviennent une force de relance économique en ouvrant des perspectives d'emploi.

Odua Images/Shutterstock.com*



Le ministère de la Culture d'**Allemagne** a annoncé son intention de mettre en place un «bureau de la culture verte» visant à servir de point central de coordination sur les questions de durabilité pour les sites artistiques, des musées aux studios de production musicale.



Les ministères de la culture et de l'éducation d'**Arabie Saoudite** ont lancé une initiative offrant un accès élargi à la culture et aux arts destinée aux élèves en situation de handicap, afin de leur proposer des expériences de qualité et à haut niveau de compétences.



L'Autorité du tourisme de la **Grenade** a achevé les rénovations du parc de sculptures sous-marine de la Grenade. Accessible à la plongée en bouteille ou avec de simples masque et tuba, il inclut 82 sculptures grandeur nature qui reflètent la culture de la Grenade et sont réalisées à partir de substrats simples conçus pour agir comme un récif artificiel. Le parc a attiré une grande variété de vie marine et contribue à la lutte contre le changement climatique.



R Gombarik/Shutterstock.com*



Le **Burkina Faso** a adopté une nouvelle politique linguistique 2021-2030 visant à renforcer les capacités humaines, l'implication et la participation citoyenne de tous les Burkinabè dans le développement local, culturel et politique du pays, en intégrant les langues dans le système institutionnel national.

La **Lettonie** a pris la direction du Fonds baltique pour la culture pour les trois prochaines années. Créé en 2019 et doté d'une direction tournante, il vise à promouvoir la coopération culturelle entre l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie et à renforcer la connaissance de la culture baltique à l'international, notamment à travers des projets communs dans les domaines de l'architecture, des arts visuels, du design, de la littérature, de la musique, des arts scéniques, des bibliothèques, des musées et des archives.



Poupées créoles d'Haïti
NadineDoerle /pixabay.com

À **Haïti**, le ministère de la Culture et de la Communication a pris part à la 15e Foire artisanale. Elle a réuni près de 200 créateurs qui ont choisi «*Nou pa ka sispann travay*» (Nous ne pouvons pas arrêter de travailler) comme slogan de l'événement, pour rappeler que la crise sanitaire et climatique qui touche le pays ne les a pas arrêtés. La foire est un lieu d'échange vital des artistes qui favorise la création locale.



Le ministère de la Culture d'**Aruba** a organisé le Festival des enfants et de la jeunesse de Dande (Children and Youth Dande Festival en anglais) pour la promotion de la préservation de la danse Dande et du financement du documentaire «*Dande di Aruba*», qui souligne les origines de la danse et son rôle dans les efforts du pays pour la protection du patrimoine culturel.



Chypre a annoncé le début de la construction du nouveau musée de Chypre qui remplacera le musée actuel et abritera 6 500 antiquités dans des espaces d'exposition permanents, dans le but de contribuer au tourisme culturel. Il comprendra également des espaces pour des expositions temporaires, des programmes éducatifs, des ateliers de conservation, une bibliothèque et un amphithéâtre.



Site archéologique de Kourion à Episkopi, Chypre
Tânia Mousinho/Unsplash.com



Le Département de l'Éducation des **Philippines** a lancé un programme d'exercice national visant à promouvoir un mode de vie sain en s'appuyant sur les danses folkloriques culturelles et tribales du pays.



Le Théâtre académique d'État Bolchoï d'Alisher Navoi d'**Ouzbékistan** a lancé une initiative en faveur de la promotion de l'opéra et du ballet nationaux sur la scène internationale, ainsi que du développement des traditions et de la créativité des élèves et des professeurs.



Opéra de Tachkent, Ouzbékistan
Kijs/Shutterstock.com*

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication du **Maroc** et la Compagnie nationale la Société nationale de radiodiffusion et de télévision ont lancé l'initiative «Al Masrah Ytaharak» (Le Théâtre bouge), visant à promouvoir et développer les industries culturelles et créatives à l'échelle nationale, et à atténuer l'impact de la crise sur le secteur du théâtre.

Le Musée national d'art contemporain de **Grèce** s'est associé avec l'organisation non gouvernementale «The Happy Act» pour rendre le musée plus accessible aux visiteurs autistes, en créant par exemple un espace silencieux pour les clients qui subissent une surcharge sensorielle et en formant le personnel à l'approche des clients en détresse.



Le conseil d'administration du programme des entreprises numériques et créatives au **Nigeria** a lancé un programme pour créer davantage de métiers durables en faveur de la jeunesse. Cette initiative devrait stimuler les investissements dans 226 start-up créatives et technologiques, et rendre disponibles des services non financiers à 451 petites et moyennes entreprises, créant ainsi 6,1 millions d'emplois directs et indirects.



mavo/Shutterstock.com*



Le **Gabon** a annoncé sa volonté d'améliorer le statut de des artistes, de raffermir ses investissements dans les loisirs, la culture et les célébrations pour 2022, et de réhabiliter l'École nationale des arts et manufactures.



Rapa Nui, Chili
Stephanie Morcinek/Unsplash.com

Le ministère des Cultures, des Arts et du Patrimoine du **Chili** a restitué plus de 100 «Ivi Tupuna» et objets bioarchéologiques d'importance patrimoniale et spirituelle au musée anthropologique Padre Sebastian Englert de Rapa Nui, dans le cadre de la promotion du dialogue avec les communautés indigènes et de la politique de restitution du patrimoine culturel à leurs territoires d'origine. Le début de l'année 2022 coïncide avec le lancement de la Décennie internationale des langues autochtones (2022-2032).





Afin de stimuler le développement des prochaines générations de talents dans le domaine des médias au **Cambodge**, le ministère de la Culture et des Beaux-Arts a lancé un programme de formation pour les films et les documentaires, ainsi que pour le multimédia, en collaboration avec la BBC Action Media, l'Agence suisse pour le développement et la coopération et l'Agence suédoise pour la coopération internationale au développement.



True Touch Lifestyle/Shutterstock.com*



Yacoub Rabah/Shutterstock.com*

Le Musée **Palestinien** et le Victoria and Albert Museum britannique ont annoncé leur première coopération à travers la mise en place d'un studio de restauration de textiles en Palestine. Ce projet coïncide avec l'inscription de la broderie palestinienne sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

L'**Afrique du Sud** a accordé une subvention pour le financement de l'Observatoire culturel sud-africain (South African Cultural Observatory, en anglais), qui vise à combler le fossé entre les compétences liées au marché et l'expression artistique, en permettant aux artistes de commercialiser leurs œuvres d'art de manière professionnelle et d'élargir leurs opportunités commerciales.



Master1305/Shutterstock.com*

Le ministère de l'Entrepreneuriat, du Divertissement et du Développement des talents de **Saint Kitts et Nevis** a annoncé le lancement d'un «Mois des arts» en 2022, qui comprendra des événements virtuels, quatre projets muraux, des compétitions d'écriture de poésie et de prose, ainsi qu'une compétition artistique. Cette initiative vise à stimuler le secteur créatif. Le ministère a également annoncé la mise en place d'une nouvelle chaîne de télévision pour améliorer la visibilité des produits créatifs.



Horus2017/Shutterstock.com*

L'**Espagne** a restitué à la République arabe d'Égypte 36 objets anciens qui avaient été pillés sur les sites archéologiques de Saqqara et de Mit Rahina lors d'excavations illégales. Parmi les pièces livrées figurent une tête de la déesse lionne Sekhmet et un vase canope avec un couvercle de la tête du dieu Amset.

Le ministère des Télécommunications, de l'Information de la Technologie et de la Communication de l'**Angola** a lancé une nouvelle station de radio exclusivement consacrée à la promotion et à la préservation de la culture et des valeurs de l'identité nationale. L'Angolan National Radio traitera différents sujets tels que la littérature, la danse, les arts plastiques, les spectacles folkloriques, la musique, le cinéma, le théâtre et le stand-up.



De la différenciation à la coopération : la diplomatie culturelle au service du développement durable



Cérémonie d'ouverture de la 16e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Siège de l'UNESCO, 2021
UNESCO/Christelle ALIX'

La culture imprègne de plus en plus les relations internationales et les politiques liées aux affaires étrangères. La diplomatie culturelle est employée par les pays pour promouvoir leurs spécificités culturelles, contribuant ainsi à valoriser la diversité culturelle du monde tout en ouvrant la voie à la coopération et au dialogue. Dans un contexte de mondialisation, marqué par une interdépendance croissante des pays, la diplomatie culturelle peut se révéler un instrument essentiel de paix et de stabilité. En soutenant la compréhension mutuelle, la confiance et l'exposition à la diversité culturelle, elle permet d'améliorer les relations internationales dans de nombreux domaines de coopération. Cette forme unique de dialogue interculturel a le pouvoir de renforcer et renouveler la coopération multilatérale, au-delà des intérêts concurrents, pour œuvrer en faveur des biens publics mondiaux. La diplomatie culturelle permet aussi d'aborder certains des enjeux urgents de notre époque, tels que la désinformation, les inégalités sociales, les conflits et le changement climatique.

De nouveaux modèles de diplomatie culturelle voient le jour. Mutuellement bénéfiques pour les pays concernés, ils s'appuient sur la culture comme ressource pour la cohésion sociale et le dialogue. Historiquement, le rôle de la diplomatie culturelle consistait à « séduire les cœurs et les esprits » à des fins stratégiques. Elle a même parfois pu être instrumentalisée à des fins clivantes. La diplomatie culturelle contemporaine peut davantage être considérée comme une coopération à long terme et un partage de valeurs. Qu'il s'agisse de favoriser la mobilité des artistes pour promouvoir la diversité culturelle, de prêter des œuvres d'art aux musées pour forger une compréhension commune du passé, de mutualiser les compétences pour stimuler les industries culturelles ou de lancer des programmes linguistiques, les initiatives de diplomatie culturelle sont porteuses de multiples bénéfices en faveur de la citoyenneté mondiale. En outre, face à l'homogénéisation d'une culture mondialisée, la diplomatie culturelle peut aussi mettre en valeur les biens culturels nationaux et locaux d'un pays et ainsi promouvoir la diversité culturelle.



La valorisation de la diversité culturelle améliore à son tour l'inclusion sociale et le bien-être grâce aux arts, à la créativité et au patrimoine culturel, avec pour résultats une participation accrue et le sentiment d'appartenir à une société. Alors que le poids économique du secteur culturel est désormais largement reconnu, les initiatives de la diplomatie culturelle peuvent être mises à profit pour dynamiser les atouts culturels et les secteurs créatifs d'un pays donné afin de soutenir l'emploi décent et de renforcer leur leadership économique.

Depuis sa création en 1945, l'UNESCO constitue une plate-forme internationale privilégiée au service de la diplomatie culturelle. Le principe fondateur du « libre échange des idées et des connaissances [...] en vue de mieux se comprendre et d'acquérir une connaissance plus précise et plus vraie des coutumes respectives de chacun » est au cœur de sa Constitution. En s'appuyant notamment sur ses instruments normatifs et ses programmes, l'UNESCO accompagne la diplomatie culturelle, en ouvrant de nouveaux espaces de dialogue sur des questions complexes et parfois sensibles liées à la culture, à la créativité et au patrimoine, œuvrant ainsi en faveur du consensus et proposant des cadres d'intervention.

La diplomatie culturelle : un vecteur de dialogue unique

Différentes formes de diplomatie culturelle ont émergé au fil des siècles.

Les explorateurs, les voyageurs, les commerçants, les enseignants et les artistes ont ainsi été les premiers « diplomates culturels ». Les documents de la liste Mémoire du monde de l'UNESCO, notamment ceux relatifs à la construction de la paix et aux échanges culturels entre la Corée et le Japon du XVIIe au XIXe siècle, témoignent d'échanges officiels entre les gouvernements depuis la naissance de l'État moderne. La diplomatie culturelle a été utilisée par de nombreux pays européens comme un gage de fierté et de courtoisie et/ou pour nouer des alliances politiques. À la fin du XIXe siècle, des pays comme la France (1883) et l'Italie (1889) ont commencé à créer des réseaux d'institutions afin de promouvoir leurs cultures et leurs langues à l'étranger. Comme d'autres pays, le Brésil, de son côté, a commencé à valoriser ses relations culturelles dès les années 1920. Cela lui a permis d'abord de promouvoir son image à l'étranger – en particulier en Amérique du Nord, en Europe et en Amérique latine –, puis, dans les décennies qui ont suivi, de renouer avec ses racines historiques en Afrique subsaharienne, stratégie à la fois tournée vers l'extérieur (liée à la politique étrangère) et domestique (en particulier la construction de la nation).





Les années 1920 ont également modifié les contours de la diplomatie culturelle, les émissions de radio en langues étrangères servant de véhicules aux messages culturels auprès des populations étrangères. Au cours de l'histoire, la culture a parfois été instrumentalisée dans un contexte géopolitique de compétition entre les pays.

Après les indépendances, certains pays ont axé leur politique étrangère sur la culture, ou basé leurs politiques de développement sur une coopération culturelle inter-États.

La diplomatie culturelle était une façon de faire face aux épisodes sombres d'un passé marqué par la discrimination. Par exemple, la stratégie de politique étrangère du Sénégal a privilégié l'idée de « culture-paix », faisant du dialogue interculturel l'un de ses principaux piliers, et donnant la priorité au « soft power » au détriment de l'approche coercitive (« hard power »). Cette approche du « dialogue d'abord » a souvent fait du Sénégal le porte-parole de la région sur la scène internationale. Dans les Caraïbes, la culture a été la pierre angulaire des politiques nationales de développement. Une forte dimension multilatérale régionale a émergé à la suite d'initiatives de diplomatie culturelle, notamment à l'occasion de festivals tels que le Festival caribéen des arts - CARIFESTA (1972), forgeant des relations inter-étatiques par le biais des arts. Ces événements culturels ont contribué à la dynamique régionale à l'origine de la création de la Communauté caribéenne (CARICOM), qui œuvre dans différents domaines des politiques publiques.

La diplomatie culturelle comme « l'échange d'idées, d'informations, d'art, de langues et d'autres aspects de la culture entre les nations et les peuples afin de favoriser la compréhension mutuelle »



Alex Neshitoff/Shutterstock.com*

Bien qu'il désigne de longue date différentes formes de relations culturelles nouées entre États, le terme de « diplomatie culturelle » n'a été créé que récemment.

S'appuyant sur la notion de « soft power », forgée dans les années 1980 par Joseph Nye, Milton Cummings a proposé une définition de la diplomatie culturelle comme étant « l'échange d'idées, d'informations, d'art, de langues et d'autres aspects de la culture entre les nations et les peuples afin de favoriser la compréhension mutuelle ». La diplomatie culturelle englobe un large éventail de pratiques ayant des objectifs différents, qu'il s'agisse de forger des alliances, de stimuler le développement économique ou encore de soutenir la paix et la sécurité. John Lenczowski évoque différents instruments au service de la diplomatie culturelle, notamment les arts, les expositions, les échanges, les programmes éducatifs, la littérature, l'enseignement des langues, la diffusion d'émissions, les présents officiels, la promotion des idées (par exemple l'état de droit), la promotion de la politique sociale (par exemple les campagnes contre le VIH), l'histoire ou encore la diplomatie religieuse (par exemple le dialogue interreligieux). Par ailleurs, d'autres recherches établissent de plus en plus des liens entre les arts, les festivals et la géopolitique.



Au-delà des processus dirigés par l'État, la diplomatie culturelle fait entrer en jeu un large éventail d'acteurs non gouvernementaux tels que des artistes, des conservateurs, des journalistes, des enseignants, des conférenciers et des étudiants qui soutiennent ou amplifient ces processus, différenciant ainsi la diplomatie culturelle des autres domaines de la diplomatie. Les biennales internationales d'art, par exemple, reposent sur des artistes et des conservateurs. Le Fulbright Foreign Student Program des États-Unis d'Amérique ou le programme ERASMUS d'échange d'étudiants de l'Union européenne sont également des outils qui favorisent les échanges culturels et permettent de construire des valeurs mutuelles, tandis que les médias du service public influencent également la coopération culturelle. Le rôle croissant des acteurs non étatiques transforme les relations internationales, accélérant en particulier la circulation des idées. Les organisations de la société civile ont souvent plus de flexibilité pour mener à bien des échanges et des programmes. Ces relations culturelles se déploient parfois de façon plus fluide que lorsqu'elles sont soumises à des objectifs stratégiques de politique étrangère encadrés par la diplomatie culturelle. L'Institut pour la diplomatie culturelle (Institute for Cultural Diplomacy en anglais) - Allemagne - reconnaît même une diplomatie culturelle du secteur privé. Au vu de l'engagement croissant en faveur de la responsabilité sociale des entreprises, la capacité à comprendre et à reconnaître la diversité des cultures et des sociétés acquiert une importance grandissante.

Les musées sont des vecteurs particulièrement efficaces pour la diplomatie culturelle, en tant qu'institutions ancrées de façon durable dans le paysage culturel, susceptible d'influencer les valeurs sociétales. Espaces d'éducation civique au service d'un large public, les musées mettent leur public en présence de la diversité du monde, œuvrant ainsi à la compréhension et au dialogue entre les cultures. C'est le cas du Musée canadien pour les droits de la personne sur la question du génocide et la Maison de la mémoire (Casa de la Memoria) en Colombie établie à l'issue du conflit armé. Ouvert en 2017, le Louvre Abu Dhabi est le premier musée au monde né d'un accord diplomatique conclu entre la France et les Émirats arabes unis. Sa mission est de favoriser un dialogue entre les civilisations. Des réseaux de musées, tels que l'Ibermuseos du SEGIB (Secrétariat général ibéro-américain), collaborent et partagent leur savoir-faire afin de renforcer le patrimoine muséologique et le rôle des musées dans les sociétés.

Louvre Abu Dhabi
Agnieszka Kowalczyk/Unsplash.com





Bien que la diplomatie culturelle soit traditionnellement conduite par l'État et ancrée dans des processus bilatéraux, elle gagne également du terrain au niveau local, favorisant de nouvelles formes de coopération et de mise en réseau des acteurs de la culture à travers le monde. Les échanges entre villes peuvent stimuler la coopération et le leadership et permettent aussi de mutualiser l'expertise, remodelant par là même les modèles de gouvernance du secteur culturel, en particulier dans le contexte de la reprise après la pandémie. Les villes sont des laboratoires accueillant de nouveaux modèles de coopération culturelle et leur proximité avec les citoyens permet de mettre en œuvre des politiques et des initiatives plus réactives et innovantes. Le Réseau des villes créatives de l'UNESCO (UCCN), par exemple, regroupe 246 villes du monde entier pour intégrer les secteurs culturels et créatifs à leur développement local et permettre à ces villes de promouvoir leur culture. De même, le Programme des villes du patrimoine mondial de l'UNESCO rassemble les sites urbains du patrimoine mondial. Il favorise le partage d'expériences et apporte une assistance pour accompagner la conservation de ces sites. Le Maroc a su valoriser l'espace urbain au travers de festivals culturels, comme le Festival international du film de Marrakech ou le Festival Mawazine rythmes du monde de Rabat, qui rassemblent des artistes et visiteurs internationaux, tout en mettant en valeur le statut international des villes hôtes.



Par ailleurs, les technologies numériques transforment les approches de la diplomatie culturelle, car les plateformes numériques ne sont plus de simples vecteurs de visibilité et de diffusion des messages et de l'information, mais aussi un moyen de faire participer les publics. L'émergence d'une « diplomatie culturelle en réseau » fait écho à l'empreinte croissante des technologies numériques. Par exemple, les ministères de la culture d'Oman et de la Chine ont récemment organisé une semaine d'échange culturel numérique pour les jeunes, les artistes et les entrepreneurs afin de partager des expériences et de développer la coopération culturelle entre leurs deux pays. La pandémie a particulièrement accentué la demande et l'offre dans l'espace numérique et ouvert de nouvelles voies à la diplomatie culturelle, comme en témoigne, par exemple, la visite en direct commentée en chinois organisée par le Victoria and Albert (V&A) Museum de Londres en août 2020, sur la plateforme Kuaishou.



De la différenciation à la coopération

Si l'objectif premier de la diplomatie culturelle reste la promotion des intérêts nationaux, on observe cependant un glissement perceptible vers des modèles mutuellement bénéfiques, visant à forger les bases de la confiance, en faveur de la coopération et du partenariat. L'enjeu est alors moins de « se différencier » que de « rechercher la coopération », pour citer les termes utilisés dans cette étude. Une véritable diplomatie culturelle est désormais un processus de communication bidirectionnel, qui implique non seulement de projeter l'image et les valeurs d'un pays auprès d'autres pays, mais aussi de s'efforcer d'en comprendre la culture, les valeurs et les images. Ainsi, la culture peut ouvrir de nouvelles voies à la diplomatie, en permettant d'engager le dialogue. L'inscription conjointe de la part des deux Corées d'un sport traditionnel coréen sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO en 2018 reflète par exemple ce processus. L'UNESCO a soutenu la demande conjointe de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée, offrant un espace pour cette étape symbolique de la réconciliation entre les deux Corées. Cette inscription illustre le pouvoir du patrimoine culturel en tant qu'instrument de paix et passerelle entre les peuples.



La lutte traditionnelle coréenne (Ssireum/Ssireum) inscrite en 2018 sur la Liste du patrimoine immatériel suite à la fusion inédite des candidatures des deux Corées

**Association coréenne de ssireum*
UNESCO**



Dans certains cas, la diplomatie culturelle peut également viser directement ou indirectement des avantages économiques, car elle est perçue comme un levier pour stimuler les exportations. Le Viet Nam a lancé en 2021 une nouvelle stratégie de diplomatie culturelle destinée à valoriser la culture au service du développement économiques, mais aussi pour accroître l'influence du pays et diffuser ses valeurs culturelles à travers le monde. La Chine et la Nouvelle-Zélande ont lancé, de leur côté, en 2015 un projet de promotion du tourisme à travers une initiative muséale : le Musée national Te Papa a organisé des expositions au Musée national de Chine, et vice-versa. Le Pérou a été l'un des premiers adeptes de la « gastro-diplomatie », utilisant sa gastronomie nationale comme élément de sa diplomatie publique. Sa campagne « La cuisine péruvienne pour le monde » (« Cocina peruana para el mundo » en espagnol) a ainsi mis à profit la gastronomie pour créer une image de marque nationale et l'exporter à travers le monde. Une composante majeure de cette politique visait à protéger le patrimoine culturel du pays, mais aussi à promouvoir l'exportation de produits péruviens, tels que le cacao et le quinoa, ainsi qu'à encourager l'ouverture de restaurants péruviens à l'étranger pour multiplier les opportunités économiques. D'autres pays valorisent également leurs traditions culinaires partagées, comme l'illustre l'inscription en 2020 des « savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production et à la consommation du couscous » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO par l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie.



Tatiana Bralnina/Shutterstock.com*

Le terme de « diplomatie culturelle » s'est considérablement élargi ces dernières années, englobant également le développement social. Le rôle de la culture au service de la participation, de l'inclusion sociale, du bien-être et de la liberté d'expression est largement établi. Les programmes de diplomatie culturelle abordent désormais des questions telles que la cohésion sociale, le racisme, les inégalités, la discrimination contre les minorités et les migrants, la dimension culturelle des problèmes interreligieux ou encore les processus de réconciliation post-conflit. La stratégie de diplomatie culturelle 2018 du Panama, par exemple, « positionne la culture comme une ressource du développement durable non seulement dans les espaces nationaux en cours de consolidation, mais aussi à un niveau régional et international », et est enracinée dans les droits culturels et le Programme 2030.



Les gouvernements nationaux font aujourd'hui évoluer et affinent les modèles traditionnels de la diplomatie, y compris leurs stratégies de diplomatie culturelle. Depuis 2007, la Chine a déployé d'importants efforts « pour faire connaître les traditions de la culture chinoise et renforcer les échanges culturels internationaux afin d'accroître l'influence de la culture chinoise à travers le monde », suscitant notamment la création de nouveaux groupes de réflexion, cours universitaires et associations. Le programme chinois de la Nouvelle Route de la soie (OBOR - One Belt One Road) constitue l'une des plus vastes initiatives mondiales de « soft power », qui comprend un important volet culturel et éducatif destiné à s'appuyer sur l'héritage historique des liens culturels nés de l'ancien commerce de la soie. Le plan « Qatar National Vision 2030 » (2008) appelle à un approfondissement « des échanges culturels avec les peuples arabes en particulier » et à refléter le rôle du Qatar en tant que « membre responsable de la communauté internationale », liant explicitement la culture et le sport.





D'autres pays ont intégré la diplomatie culturelle aux axes stratégiques de leur ministère des Affaires étrangères et lui consacrent une direction dédiée, attestant du pouvoir de la culture pour faire progresser la coopération, ainsi que les investissements et le commerce. Le nouveau cadre de politique étrangère 2021 de la Malaisie, par exemple, incluait des approches de diplomatie culturelle.



Bruce Rolff/Shutterstock.com

Signe de cette tendance, de nouveaux instituts dévolus à la diplomatie culturelle ont vu le jour. Ces instituts, qui étaient traditionnellement davantage le fait de pays européens, sont apparus dans de nombreux pays à travers le monde : on peut citer ainsi le Centre Peres pour la Paix (Israël 1996), la Fondation Rousskii Mir de Russie (2007), l'Institut Confucius (Chine, 2004), l'Institut Yunus Emre - Centre Culturel de Turquie (Turquie, 2007) et les Centres culturels coréen (République de Corée, 2009). Ces instituts et les politiques de diplomatie culturelle sur lesquelles ils s'appuient déploient diverses approches. Par exemple, le Royaume-Uni privilégie l'éducation, la France et l'Allemagne mettent l'accent sur la langue et le Canada se concentre sur la diversité de son développement culturel. Certaines fondations culturelles établissent des passerelles entre de nombreux pays, comme la Fondation Asie-Europe (ASEF), le Centre UE-Japon et la Fondation euro-méditerranéenne Anna-Lindh pour le dialogue entre les cultures, basée en Égypte, qui réunit 3000 organisations de la société civile pour contribuer au développement d'une stratégie interculturelle dans la région euro-méditerranéenne. L'Institut de la culture africaine et de la compréhension internationale (Institute for African culture and International Understanding en anglais), créé au Nigeria en 2007 sous l'égide de l'UNESCO, a également un rayonnement régional.

D'autres pays ont choisi d'investir dans des initiatives à long terme, comme le Projet Mausam de l'Inde dont l'objectif est de relier entre eux les pays de l'océan Indien à travers des systèmes de connaissances partagées, de traditions, de technologies et d'idées le long des routes maritimes. Le Kazakhstan accueille de longue date des conférences axées sur le dialogue interculturel et interreligieux, souvent organisées par le Centre international pour le rapprochement des cultures (ICRC), sous l'égide de l'UNESCO. Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a mis en place en 2012 un Programme international de diplomatie culturelle (Cultural Diplomacy International Programme en anglais) pour dynamiser le profil et les intérêts économiques, commerciaux, touristiques, diplomatiques et culturels de la Nouvelle-Zélande, notamment par le biais de l'exposition intitulée Tuku Iho organisée par le New Zealand Māori Arts and Crafts Institute (NZMACI) au Chili, en Argentine et au Brésil, ainsi que par le biais de visites d'artistes aux Samoa. En Afrique, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou, au Burkina Faso (FESPACO), ainsi que la Biennale de Luanda, en Angola, favorisent également la coopération régionale.





La diplomatie culturelle sur la scène internationale

L'arène multilatérale joue un rôle particulièrement vital pour la diplomatie culturelle, certains pays investissant de plus en plus dans des forums régionaux ou mondiaux. La diplomatie culturelle dans la sphère multilatérale a vu le jour sous la forme des Expositions universelles, dont la première a été accueillie en 1851 par le Royaume-Uni. Conçues à l'origine pour promouvoir l'industrie et l'identité nationale, les Expositions universelles ont été créées pour établir des liens entre les cultures et présenter les réalisations nationales dans tous les domaines de l'activité humaine. Depuis les années 2000, les priorités du système des Nations Unies ont orienté la sélection des thèmes des Expositions. L'Expo 2020 de Dubaï se déroule actuellement (après avoir été reportée en raison du confinement mondial) sous le thème « Connecter les esprits, construire le futur » (« Connecting Minds, Creating the Future »). C'est aussi la première fois qu'elle est accueillie par un pays des États arabes. Des organisations telles que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) approfondissent les relations diplomatiques en s'efforçant de promouvoir la langue française. Le Commonwealth des Nations, pour sa part, vise à « influencer la société internationale au bénéfice de tous par la poursuite de principes et de valeurs communs ». Même une organisation dont le mandat porte sur le « hard power » comme l'OTAN a récemment lancé un programme de bourses dans le domaine de la diplomatie culturelle.



Massimiliano De Giorgi - G20/PCM

Au niveau régional, la culture est depuis longtemps un vecteur d'approfondissement de la coopération dans d'autres domaines des politiques publiques. Par exemple, la Charte de l'unité culturelle arabe de 1964 (Charter of Arab Cultural Unity) stipule que « l'unité culturelle et intellectuelle est la base principale sur laquelle l'unité arabe est construite », ce qui a conduit à la création de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Arab League Educational, Cultural and Scientific Organization - ALECSO) en 1970. En Afrique, la culture a rapidement été reconnue comme un élément important de l'Union africaine (UA), après la création de cette dernière en 2002 en remplacement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA, 1963-1999), notamment à travers la Charte de la Renaissance culturelle africaine de 2006. Cette Charte reconnaît le rôle important joué par la culture dans la mobilisation et l'unification des peuples autour d'idéaux communs et dans la promotion de la culture africaine pour construire les idéaux du panafricanisme. L'Année de l'UA des « arts, de la culture et du patrimoine : leviers pour construire l'Afrique que nous voulons », proclamée en 2021, est une nouvelle manifestation de cette volonté. De même, la Communauté des États indépendants (CIS) a créé en 2006 l'IFESCO, la Fondation intergouvernementale pour la coopération dans l'éducation, la science et la culture. La pandémie a également accéléré la coopération culturelle au niveau régional. Par exemple, le bloc commercial sous-régional sud-américain, le MERCOSUR, a récemment publié son premier exercice statistique conjoint concernant le secteur culturel. Pour leur part, les huit pays membres du Système d'intégration centraméricain (SICA) ont développé une stratégie d'intégration régionale axée sur la diplomatie culturelle.



Les politiques et stratégies de diplomatie culturelle au niveau régional sont de plus en plus intégrées, comme l'atteste le plan stratégique de l'ANASE pour la culture et les arts 2016-2025. L'Union européenne (UE) déploie une stratégie régionale particulièrement structurée en matière de diplomatie culturelle. Pour commencer, elle a créé en 2006 le réseau EUNIC (Instituts culturels nationaux de l'Union européenne) dans quelque 150 pays. L'UE a par la suite entrepris, à partir de 2016, de consolider une stratégie régionale de diplomatie culturelle. La communication conjointe intitulée « Vers une stratégie de l'UE dans le domaine des relations culturelles internationales » reconnaît explicitement la dimension sécuritaire de la culture comme instrument de « promotion de la paix et de lutte contre la radicalisation par le dialogue interculturel ». Elle a accéléré le positionnement préminent de la culture en la plaçant au cœur de la politique étrangère et de sécurité de l'UE, amenant par exemple la branche de la politique étrangère de l'UE - le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) - à s'engager de manière plus stratégique sur les enjeux du patrimoine. En juin 2021, cela s'est traduit par l'adoption par l'UE d'une nouvelle approche à l'égard du patrimoine culturel en période de conflit et de crise, indiquant que l'UE consolide son rôle de premier plan dans ce domaine.

L'UNESCO : une plateforme mondiale au service de la diplomatie culturelle

Les politiques des affaires étrangères s'engagent de façon croissante dans le champs de la culture et en faveur de la promotion de la diplomatie culturelle, notamment au regard de la valorisation des ressources culturelles nationales. La culture, dans ce domaine, ne se limite pas au champ des arts et du patrimoine, mais est comprise en tant qu'instrument de promotion du développement durable, du dialogue interculturel, de la paix et de la sécurité, de l'éducation à la citoyenneté mondiale, de l'inclusion sociale et de la durabilité environnementale. La récente déclaration historique du groupe économique du G20 témoigne de ce changement de perception de la culture comme moteur d'une transformation plus structurelle des politiques publiques. La politique de diplomatie culturelle de la République de Corée met non seulement en avant la promotion de la culture coréenne (Hallyu) à l'étranger, mais aussi l'amplification de ses efforts par l'intermédiaire de l'UNESCO.

La participation aux travaux de l'UNESCO, par le biais des Conventions et de leurs Comités, permet non seulement aux États membres de promouvoir leurs richesses culturelles, mais contribue ainsi à la sauvegarde de la diversité culturelle. Cela peut passer par l'élargissement et l'approfondissement progressif des critères destinés à définir, encadrer et sauvegarder la culture et le patrimoine, et par un renforcement de la coopération sur des questions thématiques transversales, telles que la préservation de l'art rupestre ou du patrimoine de l'architecture de terre. Il existe également sur tous les continents une vingtaine d'Instituts et de Centres de catégorie II de l'UNESCO. Au travers d'activités de renforcement des capacités, de partage des connaissances et de travaux de recherche, ces instituts et centres apportent une contribution précieuse et unique au travail de l'UNESCO, contribuant à amplifier et accompagner la coopération régionale et la diplomatie culturelle.



Célébration du Nowruz
Shchipkova Elena / Shutterstock.com*



Forte de son mandat global sur la culture et la promotion de la libre circulation des idées et des images, l'UNESCO offre une plate-forme privilégiée à la diplomatie culturelle, ainsi que des cadres juridiques inscrits dans ses conventions et programmes.

La place de la culture est telle dans les relations internationales que la Convention de l'UNESCO de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé a été le deuxième accord important négocié par l'ONU dans le domaine du droit international humanitaire, après la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948. En 1966, dans le contexte de la guerre froide, les États membres de l'UNESCO avaient adopté une Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale. Son but était de remédier aux « grandes difficultés à se comprendre » éprouvées par des peuples différents et aux « pratiques indésirables dans la conduite des relations internationales ». Elle montrait que la coopération culturelle devait contribuer « à établir entre les peuples des rapports stables et durables échappant aux tensions qui viendraient à se produire dans les relations internationales ». Le fait que la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972 soit la plus ratifiée de toutes les conventions internationales (avec 194 États parties) et la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, ait été la plus rapidement ratifiée (avec 179 États parties en moins de vingt ans) témoigne de l'importance vitale de la culture pour le dialogue multilatéral.

En encourageant les inscriptions multi-pays, par lesquelles le patrimoine culturel transcende les territoires et les pays, la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO soutient directement les efforts de diplomatie culturelle. Pour citer quelques exemples, on trouve dans la Liste du patrimoine mondial le réseau de routes andin Qhapaq Nan (qui parcourt 30 000 km en franchissant six pays d'Amérique du Sud) et les Grandes Villes d'eaux d'Europe (comprenant onze villes thermales, situées dans sept pays). L'œuvre architecturale de Le Corbusier unit plusieurs continents avec ses 17 réalisations en Europe, en Argentine, en Inde et au Japon. Au vu du très grand nombre de sites répertoriés qui jalonnent les Routes de la soie, l'UNESCO dispose d'un programme dédié qui témoigne de ces routes historiques réputées pour la vitalité de leur commerce et une riche histoire d'échanges pacifiques, tant culturels que religieux.

De même, le nombre croissant d'inscriptions multinationales sur les Listes du patrimoine culturel immatériel de la Convention de 2003 de l'UNESCO témoigne de la circulation de la culture à travers les pays, encourageant également la coopération culturelle. Les exemples sont nombreux, de la course de dromadaires, pratique sociale et patrimoine festif associés aux dromadaires (Émirats arabes unis et Oman), de l'art musical des sonneurs de trompe, une technique instrumentale liée au chant, à la maîtrise du souffle, au vibrato, à la résonance des lieux et à la convivialité (France, Belgique, Luxembourg et Italie), à l'art de fabriquer et de jouer la mbira/sanza, lamellophone traditionnel au Malawi et au Zimbabwe, ou encore la pratique du tango en Argentine et en Uruguay. La fauconnerie a fait l'objet d'une inscription conjointe rassemblant pas moins de 24 pays (Émirats arabes unis, Autriche, Belgique, Croatie, Tchéquie, France, Allemagne, Hongrie, Irlande, Italie, Kazakhstan, République de Corée, Kirghizistan, Mongolie, Maroc, Pays-Bas, Pakistan, Pologne, Portugal, Qatar, Arabie saoudite, Slovaquie, Espagne et République arabe syrienne). En 2021, seize pays arabophones se sont associés en faveur de l'inscription conjointe de la calligraphie arabe : connaissances, compétences et pratiques. La Journée internationale de Nowruz, qui marque le premier jour du printemps depuis plus de trois mille ans dans les Balkans, le bassin de la mer Noire, le Caucase, l'Asie centrale, le Moyen-Orient et d'autres régions, est également inscrite sur la liste représentative. Elle a été proclamée Journée internationale par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010.



Le retour et la restitution des biens culturels sont devenus des enjeux de plus en plus importants en matière de diplomatie culturelle. La Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels, ratifiée par 141 États, fournit un cadre commun permettant non seulement aux pays de prendre des mesures pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert illicites de biens culturels, mais établissant aussi les conditions de leur retour et de leur restitution. Depuis son adoption, la collaboration croissante entre les services de police nationaux, ainsi que le travail d'Interpol ont permis d'obtenir de nombreux retours d'objets victimes de pillages et de trafics illégaux. Parmi les exemples récents, citons la « Tablette de Gilgamesh », vieille de trois mille cinq cents ans, et qui est l'une des plus anciennes œuvres littéraires de l'histoire. La tablette a été officiellement remise à l'Irak par les États-Unis d'Amérique, après avoir probablement été volée lors du pillage d'un musée pendant le conflit de 1991. La remise volontaire d'un fragment d'une stèle maya du site archéologique de Piedras Negras, par une collectionneuse privée du Guatemala, illustre également une évolution de l'environnement international, rendue possible grâce à la coopération internationale du Guatemala, de la France et de l'UNESCO. Ces dernières années ont vu une augmentation des demandes de restitution d'artefacts de l'époque coloniale, qui reflète une évolution des discussions entre pays du Nord et ceux du Sud dans le sens d'un dialogue renouvelé sur la culture. La Convention de 1970 fournit un cadre à ces discussions de politiques publiques et encourage ces efforts bilatéraux.



Cérémonie de remise volontaire d'un fragment de la stèle no. 9 du site archéologique de Piedras Negras au Guatemala
25 octobre 2021
UNESCO

La diplomatie culturelle favorise également l'échange de biens et services culturels, la mobilité des artistes et le respect de la liberté de l'artiste – une vision qui est au cœur de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.



En fournissant un cadre légal pour faciliter un échange équilibré des biens et services culturels et encourager la mobilité des artistes, en particulier des pays en développement, la Convention de 2005 soutient le développement d'accords de coopération culturelle bilatéraux et multilatéraux ainsi que les activités d'échanges professionnels. Dans un contexte où la mobilité des artistes des pays du Sud est entravée par des politiques de visas de plus en plus restrictives – comme souligné dans le rapport de l'UNESCO intitulé Repenser les politiques culturelles publié en 2018 – de telles initiatives en faveur de la diplomatie culturelle sont particulièrement cruciales.



Pékin, Chine, la sculpture « Pont d'or sur la route de la soie » est exposée dans le parc olympique, avant le prochain Forum de la Ceinture et de la Route pour la coopération internationale. [testing/Shutterstock.com](https://www.shutterstock.com/author/testing)

La diplomatie culturelle : un levier au service des alliances stratégiques

La diplomatie culturelle telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui par les États a mis en avant le pouvoir de la culture et de sa diversité comme une ressource dans les sociétés multiculturelles du monde contemporain. En plaçant la culture au centre, les initiatives de diplomatie culturelle sont de nature à encourager les investissements en faveur du secteur culturel, soutenir l'emploi et l'inclusion sociale. Les technologies numériques, la montée en puissance de la société civile, la recomposition de la coopération culturelle internationale ont donné naissance à de nouveaux modèles de diplomatie culturelle et suscité un engagement renouvelé des politiques publiques en faveur de la culture. En outre, une transition de l'autopromotion au partage de valeurs s'est opérée, la diplomatie culturelle ciblant de façon croissante la valorisation des atouts culturels des pays et la reconnaissance des héritages historiques et sociaux, enracinés dans les pratiques des peuples et communautés.

De même qu'elle a vu ses priorités évoluer – de la promotion à la coopération – la diplomatie culturelle implique également une palette plus vaste et diverse d'acteurs. Bien que la diplomatie culturelle soit traditionnellement dirigée par l'État, de nouvelles formes de coopération et de mise en réseau des acteurs culturels gagnent du terrain au niveau local. Les échanges internationaux entre villes, représentant également une forme de diplomatie culturelle, peuvent favoriser la coopération et le leadership et mettre en commun une expertise mutuellement bénéfique.



De même, la diplomatie culturelle au niveau régional est un levier de plus en plus important pour partager les valeurs ou l'expertise et accompagner l'intégration régionale. Ces formes de diplomatie culturelle à plusieurs niveaux peuvent remodeler les gouvernances du secteur culturel, en particulier dans le contexte de la reprise après la pandémie.

Lorsqu'elle est fondée sur un engagement en faveur du dialogue interculturel et de la diversité culturelle, la diplomatie culturelle est de nature à renouveler le multilatéralisme, favorisant des modèles de coopération internationale plus inclusive et mutuellement bénéfiques. Les pays reconnaissent de façon croissante que valoriser la diversité culturelle du monde et contribuer au dialogue culturel – objectifs centraux des politiques contemporaines de diplomatie culturelle – sont des conditions critiques pour la construction de la paix et la sécurité, et ce a fortiori dans un monde de plus en plus fragmenté.

De telles approches de la diplomatie culturelle permettent aux pays d'identifier des valeurs culturelles et héritages communs, ouvrant la voie à des alliances renouvelées, et mettant ainsi en pratique les principes fondateurs de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle de 2001. Les nominations multi-pays dans le cadre des conventions culturelles de l'UNESCO, les accords régionaux destinés à soutenir la mobilité des artistes ou encore le développement des itinéraires de tourisme culturel transfrontalier, illustrent cette tendance des politiques publiques. Ainsi, loin d'instrumentaliser la culture à des fins de division, la diplomatie culturelle démontre sa capacité à renforcer la paix, la sécurité et le développement à travers la promotion de la diversité culturelle du monde, soulignant également le caractère dynamique de la culture et sa capacité à se renouveler au fil du temps.

Cependant, une telle vision globale appelle une consolidation des politiques nationales de diplomatie culturelle et une inscription plus lisible dans le spectre des politiques publiques. Même s'ils reconnaissent l'intérêt de la diplomatie culturelle et s'emploient activement à la pratiquer, de nombreux pays n'ont pas de politique spécifique. Les responsabilités la concernant restent dispersées entre les différents organes gouvernementaux et des budgets spécifiques sont rarement alloués. Des politiques plus robustes de diplomatie culturelle seraient bénéfiques pour les intérêts nationaux des États membres, ainsi que pour la coopération internationale. Cette démarche nécessite, en particulier, d'encourager la collecte et l'analyse des données et d'explorer les défis et opportunités spécifiques liés à la transformation numérique.

L'UNESCO offre aux pays des instruments normatifs et des espaces de dialogue leur permettant de renforcer, structurer et amplifier leurs objectifs de diplomatie culturelle. Les conventions culturelles de l'UNESCO offrent des plateformes de dialogue et des outils opérationnels pour soutenir, par exemple, la sauvegarde du patrimoine commun, la mobilité des artistes ou encore la restitution des biens culturels. La Conférence mondiale sur les politiques culturelles de l'UNESCO - MONDIACULT 2022, qui doit être accueillie par le gouvernement du Mexique en septembre, réitérera l'engagement en faveur du dialogue global des politiques publiques – un forum essentiel pour démontrer la capacité de la diplomatie culturelle à approfondir le dialogue et la coopération dans l'optique d'un monde plus pacifique, prospère et respectueux de la diversité culturelle.





Kobe Subramaniam/Unsplash.com

Le tout premier Sommet sur l'Afrique créative (Creative Africa Nexus – CANEX en anglais) a eu lieu dans le cadre de la deuxième Foire commerciale intra-africaine (IATF2021) afin de soutenir la croissance de l'économie créative sur le continent. Lancé par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), le Sommet a servi de plateforme pour diverses activités, notamment des ateliers sur la politique du cinéma avec des commissaires à la cinématographie et des responsables politiques de tout le continent, ainsi que des tables rondes sur des sujets tels que la perturbation numérique, l'importance des festivals culturels pour l'économie créative, la monétisation des arts visuels, la gestion des talents, la représentation et l'image de marque.

La Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante s'est tenue le 24 janvier afin de mettre en lumière les contributions des cultures du continent africain et de ses diasporas dans le monde, ainsi que leur rôle en tant que moteurs du développement durable, du dialogue et de la paix. La journée a été célébrée à l'initiative du Réseau africain des promoteurs et entrepreneurs culturels (RAPEC), du gouvernement du Ghana via son ministère du Tourisme, des arts et de la culture et des associations d'universités africaines (AUA), avec le soutien de l'UNESCO. Elle a vu se dérouler un spectacle de musique ainsi qu'un colloque sur des thèmes tels que la réconciliation et l'incorporation de l'histoire et de la culture africaines non seulement dans l'éducation ou les programmes scolaires, mais aussi dans les industries créatives et culturelles. Il convient de noter, en outre, que cet événement entre dans le cadre de la Décennie internationale des Nations unies pour les personnes d'ascendance africaine 2015-2024, qui vise à promouvoir la culture et le patrimoine africains et afro-descendants comme étant essentiels au développement du continent et de l'humanité dans son ensemble.





Dubai, Emirats arabes unis
Mo Azizi/Shutterstock.com*

Les ministres de la Culture ont participé, du 19 au 20 décembre 2021, à une conférence interministérielle organisée par l'Organisation culturelle, éducative et scientifique de la Ligue arabe (ALECSO), dont l'objectif principal était de réviser le projet de plan global pour la culture arabe, sur la base d'un examen analytique des développements les plus importants de la scène culturelle arabe au cours des vingt dernières années. Les discussions ont également porté sur les répercussions politiques, économiques et sociales de ces événements, ainsi que sur les défis auxquels le monde arabe est confronté aujourd'hui. La Conférence s'est achevée par la signature de la déclaration des Émirats arabes unis pour la langue arabe.

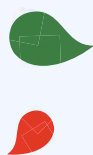
Tenue à l'Expo 2020 de Dubaï, la session a accueilli 18 ministres et plus de 88 délégations avec des représentants d'organisations intergouvernementales telles que l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO), l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), le Bureau arabe de l'éducation pour les États du Golfe (ABEGS), le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et l'Autorité arabe du théâtre (Arab Theater Authority, en anglais).



Tong_stocker/Shutterstock.com

Le [13^e sommet du Dialogue Asie-Europe](#) (13th Summit of the Asia-Europe Meeting – ASEM13 en anglais) s'est tenu du 25 au 26 novembre et a permis d'aborder des sujets principalement axés sur le multilatéralisme, la croissance, le développement durable et la prospérité. La Déclaration finale fait état d'un engagement à renforcer le multilatéralisme à la faveur des liens sociaux et culturels, tout en soulignant la nécessité de développer la coopération sur le tourisme durable et l'économie créative afin de stimuler une meilleure interaction entre les personnes, la coopération économique et la création d'emplois de qualité. Les dirigeants ont également réaffirmé leur engagement en faveur de la liberté de religion ou de croyance, de la promotion du dialogue interconfessionnel et interculturel et du respect de la diversité culturelle en tant que composantes importantes du partenariat et de la coopération entre l'Asie et l'Europe. À cet égard, ils ont exprimé leur détermination à éliminer toutes les formes d'intolérance et de discrimination, y compris le racisme, la xénophobie et l'intolérance religieuse. Par ailleurs, [le festival culturel de l'ASEM](#) a été organisé en tant qu'événement officiel parallèle afin de mettre en valeur la richesse de la créativité et de la diversité artistiques en Asie et en Europe.

L'ASEM est un processus intergouvernemental créé en 1996 pour favoriser le dialogue et la coopération entre l'Asie et l'Europe. Celui-ci touche aux questions politiques, économiques, financières, sociales, culturelles et éducatives d'intérêt commun dans un esprit de respect mutuel et de partenariat d'égal à égal. Il compte [53 partenaires](#), à savoir 30 pays européens, 21 pays asiatiques, l'Union européenne et le Secrétariat de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est).



MONDIACULT 2022 | La Consultation régionale sur les politiques culturelles en Asie et au Pacifique s'est déroulée les 11 et 12 janvier 2022

EN SAVOIR PLUS



**Mondiacult 2022
México**



Billetto Editorial/Unsplash.com

La Commission européenne a adopté le programme de travail annuel 2022 du programme Europe créative. Avec un budget annuel de 385,6 millions d'euros, soit près de 100 millions d'euros de plus par rapport à 2021, Europe Créative renforce son soutien aux secteurs culturels et créatifs, en tenant dûment compte des défis résultant de la crise du COVID-19 et de la concurrence mondiale croissante. Un axe de travail majeur consiste à promouvoir les projets de coopération européenne transnationale dans les secteurs culturels et créatifs afin de stimuler les échanges de pratiques, la production conjointe et l'innovation. Parmi les autres priorités figure le soutien aux arts du spectacle, au secteur du livre et au patrimoine culturel. Par ailleurs, on notera la mise en place d'un nouveau dispositif d'appui au bénéfice du secteur de l'audiovisuel et des médias, ainsi que des laboratoires d'innovation (Creative Innovation Labs en anglais), encourageant ainsi des approches innovantes en matière de création, de distribution et de promotion de contenus dans différents secteurs, ce qui peut également contribuer aux objectifs du Nouveau Bauhaus européen. La Commission européenne a également annoncé qu'Esch-sur-Alzette, au Luxembourg, Kaunas, en Lituanie, et Novi Sad, en Serbie, porteront le titre de Capitale européenne de la culture pendant un an à compter du 1er janvier 2022, leur donnant ainsi l'occasion de dynamiser leur image, de se placer sur la carte du monde, de promouvoir le tourisme durable et de repenser leur développement par la culture.

Le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) du Conseil de l'Europe a tenu sa quatrième réunion du 7 au 9 décembre 2021 pour approuver à l'unanimité un nouveau projet de recommandation sur l'intégration interculturelle. Celui-ci présente l'essence même du modèle d'intégration interculturelle comme un ensemble de politiques qui visent l'inclusion des migrants par l'interaction et la participation, la promotion de l'égalité et du sentiment d'appartenance, ainsi que la valorisation de la diversité comme un atout pour le développement de la communauté. En outre, le projet de recommandation appelle les États membres à mettre en œuvre des stratégies d'intégration interculturelle par le biais d'une approche à plusieurs niveaux, en impliquant les parties prenantes et les autorités de tous niveaux dans leur conception, mise en œuvre et évaluation. Enfin, il propose des orientations européennes pour soutenir une approche cohérente, globale et homogène de l'intégration interculturelle, en s'appuyant notamment sur les bonnes pratiques recueillies auprès des États membres.



William Recinos/Unsplash.com

Le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) a déclaré 2022 Année ibéro-américaine de la culture et du développement durable. Cette déclaration, faite lors de la dernière réunion des ministres ibéro-américains des Affaires étrangères en novembre 2021, contribuera à la mise en œuvre de la stratégie ibéro-américaine pour la culture et le développement durable, approuvée lors du sommet ibéro-américain en avril 2021, en tant que feuille de route pour aligner les politiques publiques culturelles sur les objectifs de développement durable. La déclaration fait mention d'une série d'événements internationaux qui, au cours de l'année 2022, amplifieront le dialogue autour de la relation entre la culture, le développement et la relance postpandémique, notamment la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable (MONDIACULT 2022), qui se tiendra au Mexique en septembre 2022. En parallèle, le SEGIB continuera à mettre en œuvre la stratégie tout au long de l'année par l'intermédiaire de plusieurs de ses programmes en cours, notamment le programme Ibercultura Viva, Ibermúsicas, le programme de promotion de la musique ibéro-américaine, ou encore l'Ibermemoria Sonora y Audiovisual.

Le Comité culturel régional de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) s'est réuni les 2 et 3 décembre pour discuter, entre autres, du redressement des industries culturelles et créatives après l'impact dévastateur de la pandémie de COVID-19. Les directeurs de la culture des États membres du CARICOM ont exploré les moyens de mettre en œuvre des mesures visant à promouvoir une culture et des industries créatives plus solides et plus résistantes, notamment à travers le projet de stratégie de développement régional pour les industries créatives du CARICOM. Ils ont également discuté des questions relatives au Festival des arts des Caraïbes (CARIFESTA), prévu en août 2022, du financement du programme culturel régional et de la poursuite des efforts de la région pour obtenir des réparations pour le génocide et l'esclavage des autochtones. Enfin, un nouveau projet, soutenu par l'Union européenne, a été annoncé. Intitulé « Creative Caribbean: An Ecosystem of "Play" for Growth and Development », ce dernier vise à fournir des subventions aux artistes, aux associations artistiques professionnelles et aux entrepreneurs culturels de la région.

Un nouveau rapport a été publié sur « l'évaluation de l'impact de la COVID-19 sur les industries culturelles et créatives ». Fruit d'une collaboration entre le ministère de la Culture de l'Argentine, l'UNESCO, le Marché commun du Sud (MERCOSUR), la Banque interaméricaine de développement, le SEGIB et l'Organisation des États ibéro-américains (OEI), le rapport estime qu'au moins 2,6 millions d'emplois ont été affectés par les restrictions liées à la pandémie. Les activités liées au patrimoine, aux arts du spectacle, à la formation et à la musique ont été les plus touchées, avec une baisse de plus de 20 % de la création de valeur ajoutée brute.



DIPLOMATIE CULTURELLE DANS LES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES

L'Objectif de développement durable (ODD) 17 du Programme pour le développement durable appelle les décideurs politiques, la société civile et les citoyens à construire des partenariats plus profonds, forts et vastes afin de répondre à l'ensemble des ambitions du Programme. La diplomatie culturelle repose principalement sur la formation de partenariats visant à renforcer le pouvoir de la culture sur les ODD. Dans leurs Examens nationaux volontaires (ENV) soumis aux Nations unies afin de suivre les progrès vers l'accomplissement du Programme 2030, plusieurs États membres ont souligné leurs initiatives en matière de diplomatie culturelle. Certaines initiatives visent à stimuler les échanges culturels et le dialogue interculturel, quand d'autres ont pour objectif de renforcer l'emploi et le développement social, ou de sauvegarder le patrimoine culturel.

STIMULER LES ÉCHANGES CULTURELS ET LE DIALOGUE INTERCULTUREL

Le dialogue interculturel est au cœur de nombreuses politiques publiques mentionnées dans les ENV, particulièrement dans les États arabes. Parmi les exemples, on peut citer le Programme de coopération et de partenariat international du **Qatar**, qui vise à accroître les échanges culturels régionaux et mondiaux et à favoriser le dialogue entre les civilisations, la promotion par le **Maroc** de l'économie créative et de la mobilité artistique entre les pays ou encore la coopération de la Commission nationale de la jeunesse d'**Oman**, qui offre des bourses pour la recherche dans le domaine de l'innovation et de la culture. Les **Émirats arabes unis** mettent particulièrement en avant l'organisation de l'Expo 2020 pour la construction de partenariats efficaces entre pays dans les domaines de l'innovation et de la culture. La **Nouvelle-Zélande** se concentre sur la régénération de l'identité du Pacifique à travers les langues et les cultures, en citant le « talanoa » (dialogue inclusif avec les populations autochtones) pour l'échange et la coopération, l'ENV du **Kenya** mentionne des programmes d'échange culturel avec 51 pays et **Andorre** fait part de son projet biennal Art Camos visant à renforcer le dialogue interculturel pour les peintres du monde entier. Les programmes d'échange pour les jeunes figurent également dans l'ENV de la **Belgique**, qui cite des échanges interculturels entre des élèves de l'enseignement secondaire de Bruxelles et leurs homologues du **Maroc**, ainsi que des échanges d'étudiants avec la **République démocratique du Congo** et la **Chine**. En outre, **Malte** offre des bourses aux étudiants palestiniens en arts et gestion du patrimoine culturel, ainsi qu'aux étudiants tunisiens en arts et action humanitaire. Par ailleurs, l'ENV de la **République kirghize** mentionne également le programme « Jeunes ambassadeurs des ODD » (« SDG Youth Ambassadors », en anglais), qui rassemble des jeunes militants pour promouvoir 'le Programme 2030 par le biais de la culture.





LA DIPLOMATIE CULTURELLE POUR L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Plusieurs États membres, particulièrement dans le Sud-est de l'Europe, mentionnent des exemples d'initiatives de diplomatie culturelle pour stimuler l'emploi et le développement social, notamment l'ENV de **Slovaquie** qui souligne un projet pour les jeunes sans emploi en **Géorgie** dans les secteurs du tourisme, des arts traditionnels et de l'artisanat. De la même façon, la Slovénie et la délégation de l'Union Européenne ont cofinancé le projet CreathON visant à soutenir les étudiants en **Macédoine du Nord** dans la création d'entreprises destinées à promouvoir le patrimoine culturel. L'**Équateur** évoque la Corporation latino-américaine pour l'entrepreneuriat et l'innovation productive (Corporación Emprendimiento e Innovación Productiva Latinoamérica en espagnol), basée à Quito, qui s'efforce de stimuler les entreprises créatives dans toute la région. De son côté, la **Serbie** souligne la coopération entre la **Chine** et les pays d'Europe centrale et orientale (PECO 16+1) pour le développement des industries créatives, comme base d'un échange culturel permanent. L'**Estonie** cite le projet du Centre Peipsi pour la coopération transfrontalière intitulé « Développement de l'entrepreneuriat féminin et de la production artisanale dans la région de Călărași », qui contribue à l'emploi dans la préservation du patrimoine et de la culture et à la promotion de la production alimentaire biologique dans la région du lac Peipsi en **Moldavie**.

LA COOPÉRATION AU SERVICE DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL

La **Bulgarie** mentionne un partenariat avec la **Roumanie** pour la promotion d'un itinéraire écotouristique dans la région du Danube. Ce partenariat vise à améliorer la protection des sites du patrimoine, la conservation de la biodiversité et le développement du tourisme local. La **Bosnie Herzégovine** souligne quant à elle un projet régional visant à relier les pays de la Via Dinarica en promouvant le tourisme, ainsi que la protection de l'environnement et la production locale. La **Hongrie** cite une aide financière pour la reconstruction de sites chrétiens au Moyen-Orient. Le **Maroc** mentionne son programme de coopération avec l'**Espagne** pour lutter contre le trafic illicite de biens culturels, notamment par le biais d'un guide sur les mécanismes pertinents. Citant des initiatives au niveau multilatéral, l'Égypte se félicite d'avoir fait adopter la résolution « Lutte contre la criminalité transnationale organisée visant les biens culturels » (Combating Transnational Organized Crime Against Cultural Property en anglais) lors de la 10e Conférence des parties à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée à Vienne. De son côté, **Chypre** mentionne ses initiatives relatives à l'adoption de la résolution sur les droits culturels et la protection du patrimoine culturel au Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève, en mars 2018, ainsi qu'à l'organisation d'une conférence de deux jours en 2019 pour discuter des biens culturels. La **Grèce** souligne l'organisation de la Conférence internationale sur « Le pluralisme culturel et religieux et la coexistence pacifique dans le Moyen-Orient » (Religious and Cultural Pluralism and Peaceful Coexistence in the Middle East en anglais), principalement axée sur la destruction délibérée et le pillage des patrimoines religieux et culturel, tandis que l'**Autriche** évoque la Conférence de clôture de l'année européenne du patrimoine culturel organisée à Vienne en 2018 (Closing Conference of the European Year of Cultural Heritage en anglais), où la durabilité des activités culturelles, la planification urbaine et la préservation des paysages culturels ont été abordées.





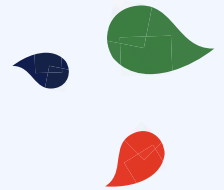
CONFÉRENCE MONDIALE DE L'UNESCO SUR LES POLITIQUES CULTURELLES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE – MONDIACULT 2022

La Conférence mondiale UNESCO-MONDIACULT 2022 sera accueillie du 28 au 30 septembre 2022 par le gouvernement du Mexique afin d'engager la communauté internationale dans une réflexion sur les politiques culturelles, notamment dans l'optique de relever les défis mondiaux et de définir les priorités pour la construction d'un secteur culturel plus solide et plus résilient, pleinement ancré dans les axes du développement durable.

Les ministres et hauts fonctionnaires de 32 pays ainsi que plus de 20 organisations intergouvernementales et ONG de premier plan de la région Asie et Pacifique se sont réunis en ligne les 11 et 12 janvier pour évoquer les principales tendances, les questions et domaines prioritaires de l'engagement politique pour la culture, à savoir la numérisation des ressources, la protection et la promotion du patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel, la mise en place de cadres juridiques pour protéger les biens culturels et les droits culturels, ainsi que le renforcement des données et des statistiques.

PROCHAINES CONSULTATIONS RÉGIONALES

EN SAVOIR PLUS



PLATEFORME INTER-AGENCES SUR LA CULTURE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 26 janvier dernier, le troisième atelier de la Plateforme inter-agences de l'UNESCO sur la culture pour le développement durable a rassemblé les agences sœurs des Nations unies et d'autres partenaires pour discuter du pouvoir de la culture dans la lutte contre le changement climatique. Les participants ont souligné que la culture peut avoir un impact sur divers domaines de politiques publiques, notamment la planification urbaine, la sécurité alimentaire, l'inclusion sociale et l'écotourisme. Ils ont échangé à propos d'initiatives potentielles sur les connaissances locales et autochtones en vue de la construction de sociétés plus durables et respectueuses des liens intrinsèques entre les diversités culturelle et biologique. Par ailleurs, ils ont reconnu la nécessité de renforcer les partenariats innovants, y compris avec la société civile et les organisations de jeunes, afin de développer les connaissances et les preuves des liens multiples entre la culture sous toutes ses formes - patrimoine naturel, matériel et immatériel, industries culturelles et créatives - et l'action climatique.

EN SAVOIR PLUS



Session de compte-rendu sur les résultats des ateliers thématiques



MARS 2022



DERNIÈRES NOUVELLES DE L'UNESCO



REVUE PATRIMOINE MONDIAL : NUMÉRO SPÉCIAL SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est le problème majeur de notre époque, et l'une des plus grandes menaces auxquelles est confronté le patrimoine culturel et naturel aujourd'hui. Un site naturel sur trois et un site du patrimoine culturel sur six sont actuellement menacés par le changement climatique, selon l'UICN. Ces derniers mois et ces dernières années, nous avons vu des sites du patrimoine culturel et naturel, dont de nombreux sites du patrimoine mondial, menacés par des incendies de forêt, des inondations, des tempêtes et des événements de blanchiment massif. Nous avons également vu comment le changement climatique met en péril le patrimoine vivant – traditions orales, arts du spectacle, pratiques sociales, événements festifs et connaissances traditionnelles.

EN SAVOIR PLUS

Le Qhapaq Ñan, système routier andin, a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2014. Cet aboutissement est un remarquable exemple de coopération internationale et représente le fruit des efforts continus des six pays impliqués dans sa protection : l'Argentine, l'État plurinational de Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Équateur et le Pérou. Cette publication partage des expériences et bonnes pratiques qui peuvent servir de source d'inspiration pour d'autres biens du patrimoine mondial de l'UNESCO et, plus généralement, pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial au XXIe siècle.



EN SAVOIR PLUS

Ce bulletin est produit par l'UNESCO en langues française et anglaise.

Nous comptons sur des partenaires pour soutenir sa production dans les autres langues officielles de l'UNESCO afin d'élargir le débat mondial sur la culture et les politiques publiques.

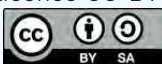
Une contribution, une idée ou une question ?

Écrivez à l'équipe des
Politiques culturelles et du développement
Culture.Forum@unesco.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : **#PartagezlaCulture**
en.unesco.org/culture-development

Retrouvez tous les précédents numéros du Tracker à l'adresse :
en.unesco.org/culture-development/tracker

Publié en 2022 par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
sous la licence CC-BY-SA 3.0 IGO



ISSN: 2789-2328

La présente licence concerne exclusivement les textes.
Les images marquées d'un astérisque (*) ne sont pas couvertes par la licence CC-BY-SA et ne peuvent en aucune façon être reproduites sans l'autorisation expresse des détenteurs des droits de reproduction.
Graphisme réalisé via Canva.com.

Pour l'utilisation des éléments graphiques, merci de vous référer aux [Termes d'utilisation](#) de Canva.